

## Du 15 avril au 15 novembre Collecte des RDD à l'écocentre Matrec

**Brossard, le jeudi 4 avril 2013** – À compter du 15 avril, les citoyens de Brossard pourront se départir de leurs résidus domestiques dangereux (RDD) et de leurs produits des technologies de l'information et des communications (TIC), de façon sécuritaire et écologique, à l'écocentre Matrec situé au 8005, boulevard Grande-Allée, à Brossard. Ce service est offert gratuitement aux résidants, sur présentation d'une preuve de résidence, et ce, jusqu'au 15 novembre prochain.

### **RDD acceptés sur place**

Les teintures, les aérosols, les batteries d'automobile, les huiles neuves et usées (ainsi que les filtres et les réservoirs), la peinture, les pesticides, les produits réactifs, toxiques et inflammables, et les oxydants sont acceptés à l'écocentre.



Les RDD refusés sont les déchets dangereux de nature non domestique, les armes, les munitions, les fusées routières, les explosifs (les apporter au poste de police), les produits radioactifs, les déchets contenant des BPC, les déchets biomédicaux et pathologiques, ainsi que les médicaments.

**Important** : la Ville vous rappelle que les RDD ne sont pas ramassés durant la collecte régulière des ordures.

### **Produits des technologies de l'information et des communications (TIC) acceptés sur place**

Les appareils associés à l'informatique, à l'internet et aux télécommunications, comme les ordinateurs, les téléphones cellulaires, les imprimantes, les téléviseurs et les consoles de jeux sont aussi acceptés sur place.

### **Heures d'ouverture – Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2013**

#### **Écocentre Matrec, 8005, boulevard Grande-Allée**

Lundi au mercredi : 8 h à 17 h 30

Jeudi et vendredi : 8 h à 20 h

Samedi : 8 h à 16 h

Pour de plus amples renseignements concernant ce service, visitez le [brossard.ca](http://brossard.ca) ou communiquez avec la ligne Info-environnement de la Ville au 450 923-6371.